

# TABLE DE CONCORDANCE

Cette Table de concordance se réfère aux données publiées dans le document de référence 2013. Par ailleurs, BNP Paribas a formalisé la façon dont il construit sa stratégie RSE et définit ses enjeux et leur matérialité: retrouvez la note "Materiality Framework" sur le site Internet de BNP Paribas ( <http://www.bnpparibas.com/banque-responsable/notre-responsabilite-sociale-environnementale/positions> )

Document de Référence 2013	Pages	Global Reporting Initiative - Financial Sector Supplement v3.1*	ISO 26000	PNUE	Principes du Pacte Mondial des NU**	Pacte Mondial - Advanced
<b>LA DEMARCHE DE BNP PARIBAS EN TANT QUE BANQUE RESPONSABLE</b>						
La Charte de responsabilité de BNP Paribas	p. 390	2.1, 2.7, FS1, FS3	4.4, 6.2.3, 6.6.3, 6.6.4, 6.6.6, 6.7.3, 6.8.3, 6.8.9	1.1, 1.4, 3.1	1	0.3.3, 9.3, 12.2, 12.3, 12.4, 13.1, 13.4, 19.2, 21.2
Notre vision de la RSE		1,1		1,3		
Notre vision stratégique - 4 piliers, 12 engagements	p. 392	EC2	5.2.1, 5.2.2, 6.6.3, 6.6.4, 6.6.6	1.4, 3.1	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10	1.3, 1.5
Le tableau de bord de pilotage de la politique RSE	p. 393		4.3, 7.7.2	3,1	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10	1.3, 8.2, 9.6, 19.5
Les positions publiques de BNP Paribas	p. 394		7.3.3	2.1		3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 6.1, 9.4, 17.2
La RSE, portée au plus haut niveau de l'organisation	p. 394		6.2.2	1.2		1.1, 1.2, 1.4, 10.4, 11.3, 18.3, 19.3, 20.2
Des progrès reconnus par les agences de notation extra-financière	p. 394		7.6.2			0.2.4, 11.2
Une démarche de dialogue avec les parties prenantes	p. 395	4,14	5.3.3, 7.5.4	3.3, 3.5	1	6.5, 9.5, 21.4, 21.5
<b>NOTRE RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE : Financer l'économie de manière éthique</b>						
Le financement durable de l'économie	p. 396					
Une banque parmi les plus solides en Europe, anticipant la nouvelle réglementation	p. 396	EC9	6.6.3, 6.7.8, 6.8.7	1,2	10	
Une croissance des crédits aux particuliers et aux entreprises supérieure à l'évolution du PIB	p. 396	EC1, FS7	6.8.7	1,3		
De nombreuses initiatives de soutien au développement économique	p. 397	EC1, FS7	6.8.3, 6.8.7	1,3		
Une éthique commerciale	p. 398					
Renforcer la protection de l'intérêt des clients et améliorer la transparence de l'offre	p. 398	FS1-2, FS15-16, PR1-2, SO2, SO4	6.7.3, 6.7.4, 6.7.6, 6.7.8	3	10	
Maîtriser l'impact sociétal des produits et services financiers	p. 400	FS1-2, FS3, FS5, FS16, SO2-3	6.2, 6.6.3	3,3	1, 2, 10	0.1.1, A.1.2, A.2.4, 10.3, 16.4
Une offre de produits responsables	p. 401		6.8.7			
Intégrer des critères ESG dans les produits d'épargne	p. 401	FS5, FS11, FS15, EN26	6.6.6, 6.7.9	1.3, 2.7, 3.2, 3.3	2, 4, 5, 7, 8	2.1, 3.1
Concevoir et promouvoir des fonds d'investissement socialement responsable	p. 401	FS5, FS15, PR1-2	6.6.6	1.3, 2.7, 3.2, 3.3	2, 4, 5, 7, 8	
Outils d'aide à la décision proposés aux clients	p. 403	FS16, PR1-2	6.6.6, 6.7.3, 6.7.9	2.7, 3.2	1, 8	
Produits à impact sociétal positif	p. 403	FS13-14, SO1	6.3.7, 6.3.9, 6.8.8			
<b>NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE : Développer une gestion engagée et loyale des ressources humaines</b>						
Les valeurs et principes de management du Groupe	p. 404		6.4.2		1, 2, 10	13.3, 21.5
L'écoute attentive des collaborateurs grâce au "Global People Survey"	p. 404		5.3.3			
Le recrutement et la formation	p. 405					
Évolution des effectifs	p. 405	LA1	6.4.3			
Le recrutement	p. 406	LA2	6.4.3			

\* Approche managériale définie dans les lignes directrices GRI G3 ; EC : Économie ; EN : Environnement ; PR : Responsabilité du fait des produits ; LA : Emploi, relations sociales et travail ; HR : Droits de l'Homme ; SO : Société ; FS : Impact des produits et services

\*\* Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable, texte de mai 1997

Document de Référence 2013	Pages	Global Reporting Initiative - Financial Sector Supplement v3.1	ISO 26000	PNUE	Principes du Pacte Mondial des NU	Pacte Mondial - Advanced
L'absentéisme	p. 408	LA7	6.4.4			
La mobilité au centre de la politique Ressources Humaines	p. 408	LA5, LA11	6.4.3, 6.4.7	3		
La politique formation	p. 409	LA10	6.4.7	3	8	
La diversité	p. 411					
La diversité des instances dirigeantes et du senior management	p. 411	LA13-14, EC7	6.3.7, 6.3.10, 6.4.3	1,4	1, 6	
Instaurer des politiques régionales et/ou locales	p. 411	LA13-14, EC7	6.3.7, 6.4.3	1,4	1, 6	
Une gestion responsable de l'emploi	p. 414		6.8.7		1, 6	
Un dialogue social de qualité	p. 414	LA 4	6.4.3, 6.3.10, 6.4.5	3,3	1, 3	6.8, 7.3, 8.3, 21.5
Une politique de rémunération et d'avantages sociaux compétitive	p. 416	LA3, LA6	6.4.3, 6.4.4	3	1	
Attention portée aux personnes - Protection de la santé des collaborateurs - prévention des risques et accidents du travail	p. 417	LA6, LA7, LA8, LA9	6.4.6	3	2	6.3, 9.1
promouvoir et respecter les convention fondamentales de l'OIT sur les Droits de l'Homme	p. 418	LA6, LA7, LA8, LA9	4.7, 6.4.6, 6.3.10	3	3, 4, 5, 6	3.1, 3.2, 6.1, 6.2, 7.3
<b>NOTRE RESPONSABILITÉ CIVIQUE : Lutter contre l'exclusion, promouvoir l'éducation et la culture</b>						
La lutte contre l'exclusion et le soutien à l'entrepreneuriat social	p. 419					
Lutte contre la pauvreté et l'exclusion, améliorer la formation du public aux enjeux financiers	p. 419	LA13, PR1, FS13-14, FS16, SO1	6.3.7, 6.7.4, 6.8.4, 6.8.9	1,4	1, 6	2.5
Le "Projet Banlieues" : un engagement fort en France	p. 421	LA13	6.3.7	1,4	1, 6	
Une politique de mécénat axée autour de l'éducation, la santé, la culture et la solidarité	p. 422					
Une politique de mécénat structurée et fédératrice	p. 422	EC1, EC6, EC8, LA13	6.8.3, 6.8.4, 6.8.9	1,4	1, 6	16.1
Des collaborateurs solidaires et engagés - le fonds urgence et développement	p. 424	FS14, EC1, EC8	6.3.7, 6.8.3, 6.8.9	1	1	16.2, 16.3, 18.2
Le respect des principes directeurs de l'ONU sur les Droits de l'Homme	p. 426					
Les collaborateurs	p. 426	HR3	6.3.3		1, 2	3.1, 3.2, 3.6
Les fournisseurs et sous-traitants	p. 426	EC6, HR2, HR7	6.3.7, 6.3.10		1	3.1, 5.2
Clients et Communautés	p. 426	HR7	6.3.5		1, 3, 4, 5, 6	3.1
formation et sensibilisation aux droits de l'homme	p. 426	FS-4, HR-3	7.5.2		1,2	4.4
<b>NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE : Agir contre le changement climatique</b>						
Des politiques de financement engagées dans les secteurs sensibles	p. 427					
L'action du Groupe aux côtés des entreprises	p. 427	FS1-2-3, EN5, EN14, EN26	6.5.4, 6.5.5, 6.6.6, 6.7.5	1.3, 1.4, 2.1, 2.3, 2.4, 2.7, 3.1	7, 8, 9	2.1, 2.2, 2.4, 10.3, 10.6, 10.9, 16.4
L'action du Groupe aux côtés des particuliers et des entreprises dans le domaine de l'immobilier et de la mobilité durable	p. 429	FS1-2, EN5-6-7, EN14, EN26	6.5.4, 6.5.5, 6.6.6, 6.7.5	1.3, 1.4, 2.1, 2.3, 2.4, 2.5, 2.7, 3.1	7, 8, 9	
La diminution de notre empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre	p. 430					
Mesurer les enjeux et engager le Groupe sur des objectifs précis	p. 430	FS1, FS2, EN7, EN26	4.3, 6.5.4, 7.7.2, 7.7.4	2.3, 2.4, 2.6, 3.1	8	11.6
Réduire les émissions de gaz à effet de serre	p. 430	FS1, FS2, EN3, EN7, EN16, EN26	6.5.4, 6.5.5, 6.7.5	2.4, 2.7, 3.1	7, 8, 9	11.6
Consommer moins de papier et avoir recours au papier responsable	p. 431	FS1, FS2, EN7, EN26	6.5.4, 6.5.5	2.4, 2.7, 3.1	7, 8, 9	11.6
Réduire les déchets et assurer leur recyclage partout où c'est possible	p. 431	FS1, FS2, EN7, EN26	6.5.3, 6.5.5	2.4, 2.7, 3.1	7, 8, 9	11.6
Lutter contre l'érosion de la biodiversité	p. 431	FS1, FS2, EN7, EN26	6.5.5, 6.5.6	2.4, 2.7, 3.1	7, 8, 9	11.6
Le soutien à la recherche sur le changement climatique	p. 431	FS1, FS2, EC1, EC8, EN26	6.5.5, 6.8.6, 6.8.9	2,3	8, 9	
<b>ANNEXES</b>						
Table de concordance	p. 433					
Avis des Commissaires aux Comptes	p. 435	3.12, 3.13	7,6			0.2.4
Informations considérées comme importantes	p. 438		7,5			